

TRANSPORT : Les salariés de Châtellerault sont prêts à changer leurs habitudes

Une enquête réalisée à la demande de la [VILLE DE CHATELLERAULT](#) / T : 05.49.20.30.00 démontre que la plupart des salariés seraient prêts à changer de mode de transport pour se rendre à leur travail. De même source, citée par les services de l'agglomération, 57 % seraient prêts à opter pour le covoiturage et 37 % pour le vélo. Dès lors, dix grandes entreprises et établissements de Châtellerault, représentant environ 4.000 salariés, ont signé une charte avec l'agglomération. La charte en question fixe un certain nombre d'engagements de principe pour l'élaboration d'un futur "plan de déplacement interentreprises". www.ville-chatellerault.fr